



« AGIT' ACTIONS »

Accompagnement des projets d'actions jeunes (16 à 29 ans)

Préambule :

Les jeunes lorientais sont des acteurs importants du territoire auquel ils apportent leurs compétences, leurs pratiques et leurs potentiels. La Ville de Lorient souhaite donc soutenir leurs projets en facilitant la mise en œuvre de leurs initiatives. Le dispositif AGIT' ACTIONS permet ainsi de bénéficier d'un accompagnement au montage du projet, mais également d'une aide financière et d'un soutien à la communication afin de permettre de faire connaître leurs réalisations.

Article 1 - Critères de recevabilité :

Pour une personne seule :

- Vous avez entre 16 et 29 ans
- Vous résidez sur Lorient ou vous souhaitez monter un projet sur le territoire de Lorient avec des habitants lorientais

Pour un groupe :

- les 2/3 des membres doivent avoir entre 16 et 29 ans

Pour la création d'une association :

- les 2/3 des membres du bureau doivent avoir entre 16 et 29 ans

Article 2 : Projets accompagnés

- Des projets d'intérêt collectif (culturel, sportif, social, scientifique, environnemental, d'animation locale, de solidarité internationale...)
- La création d'une association ayant un impact sur la population et le territoire lorientais

Aucun projet ne pourra bénéficier plusieurs fois d'une aide de la Ville. Tout projet devra faire l'objet d'un cofinancement et les porteurs de projet devront solliciter les autres aides existantes (Conseil Général, Conseil Régional, CAF...)

Sont exclus du dispositif :

- Les soirées d'intégration et galas
- Les rassemblements corporatifs

- La participation à des compétitions sportives, y compris des rallyes et des courses

Article 3 – Modalités pratiques :

- Vous pouvez prendre contact avec la mission Jeunesse de la Ville ou avec un des partenaires du dispositif (liste en annexe) pour valider les critères de recevabilité ou vous faire accompagner dans votre démarche
- Vous devrez remplir un dossier de présentation du projet (auprès de la mission Jeunesse, auprès d'un partenaire du dispositif, en téléchargeant ou remplissant le dossier en ligne)
- Sur la base de ce dossier, vous devrez présenter votre dossier à une commission qui rendra un avis
- Votre dossier passera ensuite en Conseil Municipal pour validation définitive

Article 4 – Décision de la commission :

La Commission appuiera sa décision sur les critères suivants :

- La motivation
- L'intérêt collectif du projet
- La cohérence du projet en termes d'objectifs et de moyens
- L'intérêt ou le retour pour la population lorientaise (impact pour la population pour un projet se déroulant sur le territoire, restitution auprès du public pour un projet se déroulant en dehors du territoire de Lorient ou participation à l'organisation d'un événement sur la ville)
- La complémentarité de l'aide financière demandée avec les autres aides existantes

Article 5 – Nature des aides et modalités financières :

- Un accompagnement méthodologique dans le montage du projet ou la rédaction du dossier peut être sollicité auprès de la mission Jeunesse de la Ville ou des partenaires du dispositif
- Une aide financière de 500 € maximum peut être attribuée et versée après délibération du Conseil Municipal
- Une aide matérielle peut être accordée (mise à disposition de matériel, impression de supports de communication...)
- Un soutien à la communication du projet peut être accordé : diffusion de l'information sur le site de la Ville, dans le Lorient magazine...

Article 6 – Engagements vis à vis de la Ville

Il vous sera demandé de fournir un support visuel de votre projet (affiche/photo/vidéo...) qui pourra être utilisé sur les supports de communication de la Ville de Lorient afin de valoriser votre action sur la ville ou de présenter les dispositifs jeunes.

Vous devrez faire mention de l'aide de la Ville ou faire apparaître le logo de la Ville sur vos éventuels supports de communication.

Pour les projets ne se réalisant pas sur le territoire de Lorient, vous vous engagez en retour à faire partager votre expérience aux lorientais ou à participer à l'organisation d'événements sur la Ville.



PARTENAIRES ET CONTACTS POUR AGIT' ACTIONS

Prise de contact possible pour un accompagnement au montage de projet, une vérification des critères d'éligibilité ou pour remplir le dossier de présentation du projet.



Mission Jeunesse de la Ville de Lorient

Adresse : mairie de Lorient, boulevard Général Leclerc, Lorient

Contact :

Pascale Le Léannec

02 97 02 59 11

actions.jeunesse@mairie-orient.fr

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h15	9h-12h15	9h-12h15	9h-12h15	9h-12h15
14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15	14h-17h15

Et sur rendez-vous



Bureau Information Jeunesse

Adresse : Esplanade du Moustoir, rue Sarah Bernhardt, Lorient (face à l'entrée du centre aquatique, du côté du grand théâtre)

Contacts : Carine Boutec, Guillaume Daniel, Hélène Lucas

02 97 84 84 57

infos@bij-orient.org

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30-18h	12h-18h	12h-18h	12h-18h	13h30-18h	10-12h



Patronage Laïque de Lorient

Adresse : 80 avenue Général de Gaulle, Lorient

Contact : Luc Mével

02 97 83 69 64

luc.polygone@sfr.fr

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	



Prévention spécialisée

Adresse : 40 rue de Kersabiec à Lorient

Contacts : les éducateurs de prévention spécialisée

Wilfrid Bouvier, Nicolas Mahé, Séverine Rault, Jocyan Salmon, Marion Rosier sur le canton Nord 02 97 88 14 02

Séverine Rault et Jocyan Salmon sur Polygone Frébault 06.70.47.33.99

Sur rendez-vous



MAPL (Musique d'Aujourd'hui au Pays de Lorient)

Adresse : 2 rue Jean Le Coutaller à Lorient

Contacts : Lucie Rousseau

02 97 21 32 21

lucie@mapl.fr

Horaires :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche (semaines impaires)
17h-00h	14h-00h	14h-00h	14h-00h	14h-20h	14h-20h

Centre Social Escale Brizeux



Adresse :

Contacts : Cyrille Thévenart

02 97 88 14 02

enfance-quartier.escale@orange.fr

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	
14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h



**CRISLA (Centre de ressources sur la Solidarité Internationale,
le Développement durable, du local au global, les Droits humains,
la Pêche)**

Adresse : 1 avenue de la Marne à Lorient

Contact : Morgane Sabatier

02 97 64 64 32

crisla.lorient@ritimo.org

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14h-18h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Et sur rendez-vous



Mission Locale du Pays de Lorient

Adresse : 44 avenue de la Marne à Lorient

Permanences à la Maison Pour Tous de Kervénanec, au Centre Social de Keryado, à la maison de quartier du Bois du Château

Contacts : les conseillers Mission Locale

02 97 21 42 05

Horaires :

Avenue de la Marne :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30

Maison Pour Tous de Kervénanec :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-12h
14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30		14h-17h30

Centre Social de Keryado :

Mardi	Jeudi	Vendredi
	8h30-12h	8h30-12h
14h-17h30		

Maison de quartier du Bois du Château :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
		9h-12h	
14h-17h30	14h-17h30		14h-17h30